



Déclaration de Vancouver sur la mitigation du risque de noyade pour les migrants et les réfugiés

“Le monde que nous choisissons doit refléter nos actions.” - Tima Kurdi

Introduction

Cette déclaration est inspirée du témoignage personnel concernant les noyades de réfugiés à la World Conference on Drowning Prevention 2017 à Vancouver de Mme Tima Kurdi, tante du « garçon sur la plage » Alan Kurdi, un Syrien d’origine kurde de trois ans qui s’est noyé dans la mer Méditerranée le 2 septembre 2015. Alan et sa famille étaient des réfugiés syriens. Des photos (prises par le journaliste turc Nilüfer Demir) du corps sans vie d’Alan, le visage dans l’eau, ont fait la une à l’échelle de la planète et ont engendré des réponses internationales.¹

Mme Kurdi a parlé avec passion du besoin de dénoncer les noyades d’immigrants et de réfugiés et de prendre des mesures afin de les prévenir. Elle a appelé les 805 conférenciers de 60 nations à dénoncer cette situation individuellement et collectivement. Cette déclaration, qui a pour but de sensibiliser, de favoriser la discussion et de pousser à l’action afin de réduire les noyades parmi les migrants et les réfugiés, est la réponse à cet appel de la part des participants à cette conférence.

¹ <http://www.kurdifoundation.com/>

Déclaration de Vancouver sur la mitigation du risque de noyade pour les migrants et les réfugiés

Les noyades sont des tragédies évitables nécessitant des actions de mitigation de risque plus efficaces.

Les noyades de migrants et de réfugiés, qui continuent dans toutes les régions du monde, sont un problème complexe nécessitant des actions préventives à l'échelle mondiale. Les organisations mondiales de santé publique n'ont pas de données concernant le nombre d'hommes, femmes et enfants migrants et de réfugiés qui meurent chaque année de noyade. Bien qu'il existe des données de haute qualité récentes provenant de régions du monde où des corps ont été retrouvés, le nombre total de personnes manquantes reste inconnu.²

Il faut augmenter la sensibilisation et s'appuyer sur la recherche pour agir afin de mettre un terme à ces tragédies humaines. Nous faisons appel aux leaders mondiaux en prévention de la noyade, à la communauté multisectorielle, ainsi qu'aux parties prenantes nationales et internationales afin d'agir pour la réduction des noyades évitables.

Cette déclaration fournit un cadre de travail pour les individus, les organisations et les communautés afin de :

- se prononcer collectivement en faveur d'un mouvement de prévention de la noyade
- guider des actions significatives pouvant permettre aux communautés d'avoir un impact

Recommandations pour une action mondiale

Énoncé #1

Toutes les nations et les communautés doivent respecter et implanter la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU.

La [Déclaration universelle de droits de l'homme de l'ONU](#) comporte 30 articles, dont :

Article 13 : « *Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.* »

Article 14 : « *Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays. Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies.* »

Énoncé #2

Toutes les communautés, gouvernements, organisations mondiales travaillent à atteindre la paix, l'égalité, la tolérance, l'éducation, la sécurité et la santé pour tous.

Les noyades de migrants et de réfugiés constituent un défi multifacteurs en ce qui concerne la mitigation de risques. En nous concentrant seulement sur la mort par noyade de migrants et de réfugiés au moment de traverser l'eau, nous limitons notre perspective du problème, et limitons ainsi par mégarde notre potentiel de leur venir en

² <https://missingmigrants.iom.int>

Déclaration de Vancouver sur la mitigation du risque de noyade pour les migrants et les réfugiés

aide. Nous demandons à nos communautés et à nos nations d'utiliser leur influence pour réduire les causes des déplacements de migrants et de réfugiés. Les réfugiés et les migrants sont des personnes et des communautés extrêmement vulnérables. Elles méritent compassion, sécurité et accès au soutien.

Énoncé #3

Des routes de transit légales et sécuritaires devraient être établies afin de faciliter le passage des migrants et des réfugiés en péril.

Toutes les routes légales permettant aux réfugiés d'atteindre un endroit sécuritaire doivent être mises en place de façon urgente.³ Un accès efficace à des procédures de demande d'asile cohérentes devrait aussi être mis en place. Un enregistrement rapide et un accès à une protection temporaire devraient être fournis au moment de l'arrivée. Des conditions d'accueil dignes devraient être offertes à tous. Des chemins d'immigration légaux remplaceront les routes dangereuses et le trafic illégal d'humains et mitigeront les risques extrêmes que prennent actuellement les migrants et les réfugiés.

Énoncé #4

Toutes les embarcations utilisées pour le transport sur l'eau doivent être légales, sécuritaires, posséder l'équipement de sécurité adéquat, avoir un éclairage adéquat, un équipage qualifié et être chargées de façon convenable.

Les experts en prévention de la noyade et en aide humanitaire condamnent les embarcations dangereuses, le faux équipement de sécurité, et le surchargement des embarcations lors de la traversée de l'eau par les migrants et les réfugiés dans des conditions à haut risque, menées par des trafiquants humains. Nous demandons que les autorités légales appropriées appliquent les standards nationaux et internationaux sur l'équipement de sauvetage, particulièrement les gilets de sauvetage, avant qu'il soit vendu aux migrants et aux réfugiés. Nous demandons que les organisations travaillant dans les pays d'origine des réfugiés et des migrants les informent sur la sécurité aquatique.

Énoncé #5

Toutes les nations et les embarcations doivent accomplir leur devoir selon la [Convention internationale sur la recherche et le sauvetage maritimes](#). Des services de sauvetage aquatiques et médicaux humanitaires doivent être disponibles à tous les sites les plus communs de traversée de l'eau.

Il n'y a pas de preuve que de fournir des services de sauvetage augmente le nombre de migrants ou de réfugiés essayant de tenter la traversée de l'eau (appelé « effet

³ <http://blogs.lse.ac.uk/europpblog/2015/04/20/legal-entry-routes-are-the-only-real-solution-to-migrant-deaths-in-the-mediterranean/>

Déclaration de Vancouver sur la mitigation du risque de noyade pour les migrants et les réfugiés

d'entraînement »). Les faits démontrent par contre que les services de sauvetage réduisent « l'effet d'entraînement » et réduisent de façon considérable les mortalités.⁴

Les stratégies qui consistent à repousser les migrants et les réfugiés hors de leurs eaux nationales par une utilisation illégale de la force ne sont pas utiles.⁵ Ces actions vont à l'encontre des lois internationales.

Énoncé #6

Les réfugiés et les migrants peuvent avoir un risque de mortalité par noyade disproportionné dans les pays relativement sécuritaires.⁶ La mitigation du risque de noyade requiert des efforts de partenariat de la part de la communauté pour intégrer, donner les moyens, et fournir les connaissances, les compétences et les aptitudes pour assurer une sécurité aquatique en continu. L'inclusion de toutes les communautés dans l'éducation, les activités et les programmes de mitigation du risque de noyade est proposée.

La mortalité par la noyade dans les communautés de migrants et de réfugiés à revenu élevé a été attribuée à des taux plus bas d'aptitudes en natation et en sécurité aquatique. Ceci peut être relié à d'autres facteurs économiques, sociaux et géographiques.

Il existe plusieurs avantages potentiels aux partenariats des communautés qui cherchent à sensibiliser à la noyade, à développer des compétences en natation et en sauvetage et à créer un environnement plus tolérant pour les différents groupes culturels. Des programmes et des partenariats ont été au centre des discussions et des actions de la *World Conference on Drowning Prevention*. Des recherches additionnelles sont nécessaires pour confirmer l'augmentation du risque de noyade pour les citoyens nouvellement arrivés dans une communauté ainsi que de l'impact des interventions.

Énoncé #7

Un partenariat mondial pour la prévention de la noyade devrait être mis en place, tel que recommandé par le [Rapport mondial sur la noyade de l'OMS](#), comme méthode privilégiée pour coordonner une approche stratégique à la mitigation du risque de noyade chez les migrants et les réfugiés.

Il serait utile d'obtenir une collaboration et une coopération mondiale menée par une vision unificatrice pour réduire le risque de noyade dans les communautés les plus vulnérables du monde. Aucun organisme seul n'a les compétences et les ressources nécessaires pour résoudre le problème de la noyade à l'échelle mondiale. Le partenariat servirait d'influenceur politique et de communauté de leadership pour l'implantation de la prévention de la noyade. Le partenariat définirait les priorités du développement dans le domaine de la prévention de la noyade, fournirait une plateforme d'échange technique, améliorerait les données relatives à la mortalité et aux séquelles de la

⁴ <http://gh.bmj.com/content/2/3/e000450>

⁵ As described at WCDP2017 by Dr. Maurice Stierl in his presentation "Activist and humanitarian interventions to prevent migrant death in the Mediterranean Sea."

⁶ <http://www.lifesavingsociety.com/drowning-research/high-risk-groups/new-canadians.aspx>

Déclaration de Vancouver sur la mitigation du risque de noyade pour les migrants et les réfugiés

noyade, développerait des documents d'orientation pour les gouvernements et défendrait la réduction du risque de noyade lors de discussions politiques et sur la santé publique.⁷

Recommandations pour intervenir dans les réseaux collectifs

1. **Relire** la [Déclaration universelle de droits de l'homme de l'ONU](#).
2. **Débuter** une conversation sur la façon dont la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU peut être respectée et implantée dans votre organisation.
3. **Recommander** aux personnes d'influence et aux décideurs politiques d'augmenter la sensibilisation à la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU et aux actions qui la soutiennent.
4. **Sonder** les organismes humanitaires travaillant directement avec les communautés des pays d'origine des migrants et des réfugiés et se renseigner sur le soutien dont ils ont besoin.
5. **Sonder** les ONG et les groupes de défense qui font campagne pour le passage sécuritaire des migrants et des réfugiés et se renseigner sur le soutien dont ils ont besoin.
6. **Recommander** aux personnes d'influence et aux décideurs politiques d'exiger la création et la gestion de routes de migration sécuritaires.
7. **Sonder** les ONG qui fournissent des opérations de recherche et de sauvetage dans les eaux traversées par les réfugiés et les migrants et se renseigner sur le soutien dont ils ont besoin.
8. **Sonder** les groupes de défense centrés sur la recherche, le sauvetage et l'aide médicale aux migrants et aux réfugiés et se renseigner sur le soutien dont ils ont besoin.
9. **Discuter** de la façon dont votre organisation ou communauté peut être plus inclusive aux réfugiés et aux migrants et proactifs dans leur ouverture aux autres.
10. **Identifier** les organismes humanitaires de votre communauté avec lesquels vous pouvez développer un partenariat.
11. **Identifier** les membres de votre communauté qui sont à plus haut risque et leur dédier des interventions ciblées de prévention de la noyade.
12. **Assurer** l'éducation des personnes dans votre communauté, incluant comment reconnaître un bateau chargé de façon sécuritaire et un gilet de sauvetage de bonne qualité. Partager ces connaissances dans leur langue maternelle si possible. Encourager les gens à partager ces connaissances parmi leur réseau.
13. **S'impliquer** auprès des organismes humanitaires afin d'établir un Partenariat mondial pour la prévention de la noyade.

⁷ http://www.who.int/violence_injury_prevention/global_report_drowning/en/

Conclusion

Les noyades sont évitables. Les noyades de réfugiés et de migrants constituent un problème mondial qui comporte plusieurs éléments de prévention primaires et secondaires. Des actions collectives sont nécessaires pour protéger les personnes les plus vulnérables de notre planète. Des actions de prévention doivent être présentées de façon convaincante aux décideurs politiques, aux gouvernements, aux ONG et doivent se transformer en interventions ayant un impact.

Remerciements:

Inspiration: Tima Kurdi et les participants de la *World Conference on Drowning Prevention 2017*

Formation conceptuelle, ébauche, coordination des données : Stephen B. Beerman

Contribution à l'ébauche et révisions : Ed Bean, Barbara Byers, Dan Graham, Tima Kurdi, Dale Miller, Amy Peden, Linda Quan, Justin Scarr, Dr. Rebecca Sindall



WCDP 2017 Conference Secretariat
E-mail: info@wcdp2017.org
c/o #112-3989 Henning Drive
Burnaby, Canada, V5C 6N5
+1 604-299-5450